AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Street.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,894—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John M. McLean, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4 fév—4 8 13

Succession de P. H. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,787—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. H. Stoehr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank Zengel, avocat
4 fév—4 8 13

Succession de Edgar Joosz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,541—Division D—Attendu que Victor Joosz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar Joosz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4 fév—4 8 13

Succession de Thos. P. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,598—Division B—Attendu que Mme Leta M. Young veuve de Thos P. Young, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos P. Young, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
3 fév—3 7 12

Succession de Jean M. St-Pe et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,566—Division E—Attendu que Noël Lacassin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean M. St-Pe et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
3fév—3 7 12

Succession de John E. Ford

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,088—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Mott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
28jan—28—fév 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Ong Hiller Company, Limited vs The Art Furniture and Decorating Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,087—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [s'ils en ont] pour lesquelles le compte présenté par Ad Koppel, Liquidateur, de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4fev—4 8 13

Simon Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et déboursés pour le mois de septembre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 fév—4 8 13

Interdiction de Pollie Ann Paran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 594—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Gallagher, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
2 fev—2 6 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,286—Cour Civile de District, Division C.—Nathan Hirsh vs ses creanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Nathan Hirsch, soit convoquée et tenue pardevant William Ardill notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, commençant le MARDI, 8me jour de février 1898 à 11 heures A M., dans le but de considérer et déterminer l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétititionnaire soient suspendues et que Herman Michel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 janv—5 20—fév 4

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recus et des déboursés pour le mois de septembre 1897 présenté par A. G. Ricks, Receveur de la New Orléans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
26 jan—26 30—fév 4

VENTE PAR LE CONSTABLE.

John Opeo vs M. et Mme Sim Luster.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,036—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt encoignure des rues Valence et Camp, dans le sixième District de cette ville, le VENDREDI, 4 février 1898, à 2 h p. m. précisse, la propriété décrite ci-après, à savoir:
5 Vaches et 1 veau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau
Conditions Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY, Constable Quatrième Cour de Cité.
26 jan—26 31—fev 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

—ET—

ATTRAYANT Cottage

Presque neuf et élevé de terre, Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **"New Orleans Real Estate Exchange"**, No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins, Roberts, Constance** et **Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins** sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magasins** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizz et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété—honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55,372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où le plan est exposé conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par C. H. Pilié, le 14me jour de —— 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Drouet, pris par Oscar Drouet, les 16 et 17 octobre 1872.

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc. Entourées de jardin de fleurs, passages schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Connaisseurs.

Beaux meubles, piano, argenterie et bijouterie antique. Aussi trois volumes de valeur de "Indian Tribes of North America, (Les Tribus Indiennes de l'Amérique du Nord), avec rares autographes.

In re John M. Melbourne et als vs Henry C Melbourne et als.—No 54,068 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MERCREDI 9 février 1898, à 11 heures A M., conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu sur les lieux, No 1636 avenue Jackson, encoignure Carondelet, les objets suivants, à savoir—

Un assortiment complet de meubles rares et de valeur comprenant pianos, miroirs, tables en marbre, chaises, rideaux de dentelle peintures à l'huile, tapis, bric à brac, livres et bibliothèque, verres taillés, vaisselle et verrerie, baignoire en marbre, stove, lits et literie, etc., belle et antique argenterie et bijouterie, consistant en montres et chaines, broches bagues en diamant, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.
23 janv—23 30—fév 6 7 8 9

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — MISSISSIPPI VALLEY ROUTE — CENTRAL

La Ligne la plus courte Et le meilleur service à St-Louis, Louisville Et Chicago

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabire et al vs Gaston Cabire et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1-98 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 14 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works cuve lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5[8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gounod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0[0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0[0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur
12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Onder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, un encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en partculier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu Gorge Onder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-devant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit decedent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépot de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon, Esq, notaire public.

BAYNE & ONORATO, Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.
5 jan—29—fev 7 8 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil de Propriétés Améliorées.

Connues comme le No 910 rue Carondelet, entre les rues Delord et St-Joseph.

Le Cottage Double Nos. 4438 et 4440 rue Canal, entre les rues Alexandre et Murat.

Le No. 437 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Perdido.

Le No. 2306 rue Baronne entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la Germania Savings Bank of New Orleans vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé (dans le faubourg Delord) dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 3, sur un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer, en date du 12 octobre 1840 et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, ledit lot se trouve dans l'ilet désigné par le numéro municipal 216, compris entre le cercle Tivoli, maintenant Lee Cercle, la Promenade Triton, maintenant rue Delord, la rue Carondelet, l'avenue St-Charles et la rue St-Joseph, et d'après un plan dressé le 26 septembre 1866, par Chs de Armas, voyer, et annexé à un acte passé pardevant J. A. Lewis, notaire le 26 septembre 1866; ledit lot mesurant en mesure américaine dix-sept pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, de profondeur sur une ligne la plus près de la Promenade Triton, maintenant rue Delord, vingt-huit pieds, d'où le lot s'élargit sur ladite ligne et court trente-huit pieds six pouces, de plus en profondeur sur une ligne droite la plus près de la rue St-Joseph quarante-huit pieds d'où ledit lot s'étend sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, dix pieds trois pouces cinq lignes et de là en profondeur sur une ligne parallèle à la rue St-Joseph, trente-sept pieds six pouces et quatre lignes; sur la ligne du fond ledit lot mesurant quarante pieds un pouce et cinq lignes.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes à dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802 borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Jackson ou Gasquet), Alexander et Murat; lequel lot d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 17 novembre 1853, déposé en l'étude de A Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 8 de son livre de Plans No 5, est désigné par le numéro 3 formant l'encoignure des dites rues Canal et Murat et mesurant trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et façade de cent vingt-huit pieds à la rue Murat.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout les droits, voies, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet No 297, borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Remparts et Bassin désigné par le No 5, sur un devis ou plan dressé par P A D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 17 mai 1888, et annexé à un acte passé pardevant Fred. Adolphe, notaire, le 6 juillet 1888; ledit lot mesurant, d'après ledit plan vingt trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, cent vingt-huit pieds un pouce et quatre lignes sur le lot No 6, et vingt-trois pieds dix pouces de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Poydras.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Carondelet, anciennement Appollo, Première et Philip, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par Moilhau en ingénieur Civil le 30 Octobre 1847 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire le dit lot mesure trente et un pieds trois pouces de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

La propriété premièrement décrite a été acquise par David Lemley, du Peoples Homestead Association, conformément à un acte passé pardevant M. Y. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 24 septembre 1889, titre enregistré au bureau des transferts de cette Paroisse dans le livre 131, folio 100. La propriété deuxièmement décrite a été acquise par David Lemley, de Cornelius C. Beard et R W Walmsley tuteur de Garcia S. M. Walmsley, conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville le 5 mars 1895, titres enregistrés au bureau des transferts en cette paroisse, dans le livre 150, folio 225.

La propriété troisièmement décrite a été acquise par David Lemley, du Mutual Loan and Building Co., conformément à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 22 juillet 1890 titre enregistré au bureau de transfert en cette paroisse, dans le livre 136, folio 103.

La propriété quatrièmement décrite a été acquise par David Lemley de Mme Laura Shelly, veuve de Agustus Shelly, conformément à un acte passé pardevant Frederick Adolphe, notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1885, titre enregistré au bureau des transferts, en cette paroisse, dans le livre 122, folio 750.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants. 4 fev—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée.

Connue comme le No 1709 rue Laharpe entre les rues Roman et Derbigny, près Lapeyrouse, et D'un terrain rue Derbigny, dans le même ilet.

Mme George Guinault vs Vve George Schamberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,431—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, a midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits voies, servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 6, de l'ilet 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Laharpe, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de L. Surgi, voyer, en date du 20 mai 1847, déposé en le bureau de L. B. Coulon, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet, désigné par le numéro 16, sur le même plan de L. Surgi; mesurent trente pieds de face à la rue Derbigny, sur cent cinquante huit pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier, avocat pour le plaignant.
4 fev—4 11 18 25—mars 4 10

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de Banque, Nlle-Orléans, 1er janv 1898—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, aura lieu pour l'année suivante, le LUNDI, 7 Février 1898, de midi à 2 heures P. M. à la maison de banque
A. A. LELONG, Caissier.
1er janv au 7 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

John J. Kohn vs Walter L McConnico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartienent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashville. Lequel morceau ou portion de terre est composé de treize lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 19 et 20 conformément au plan en date du 1er février 1898, fait par S. G. De l'Isle, ingénieur et agent voyer civil et déposé au bureau du sherif civil, conformement au dit plan les lots Nos 1 à 10 les deux numéros inclusivement mesurant, trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt; le lot No 16 est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore, et mesurant trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Et le lot No 20 touche au lot No 19 et a la même façade à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sur le côté vers l'avenue Nashville touche la ligne du fond desdits lots Nos 1, 2, 3 et 4.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme étant une moitié de William H. Fitzpatrick, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 mars 1894 et enregistré au Bureau des transferts; livre 151, folio 244, et étant aussi la même propriété acquise par hypothèque comme étant l'autre moitié de Horace C. Reese, par acte passé pardevant J. Z. Spearing, notaire, en date du 2 mars 1893 et enregistré au Bureau des transferts, livre 147, folio 114.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Howe, Spencer & Cooke, Avocats pour les plaignants.
4fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee).—No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Amman, Transferee, vs T. H. McFadin et al.—No 3,859.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachita—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse Ouachita, dans l'affaire ci-dessus intitulee, et par avis d'un jugement rendu le 2 février 1898 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme M. Amman et mari vs J. H. McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans garnishees, No 55 418 de ladite Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions du stock de la New South Building and Loan Association dans la série No 36 certificat No 6,901, au nom de T. H. McFadin.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans,
4 fev—4 9 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Troisième District.

Veuve A. P. Boyer vs Society New Ladies of Perseverance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,144—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Prosper et Claiborne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Antoine par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant
4 fev—4 11 18 25 mars—4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Webster.

Mutual Loan and Building Co. vs William Villavaso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,055—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Magazine et Webster, étant l'ilet No 26, Burtheville; ladite portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance et mesure trente-un pieds sept pouces et trois lignes de face à l'avenue Henry Clay, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Constance de cent trente-sept pieds six pouces; la dite portion de terre est composée de tout le lot original désigné par le No 9 et la façade de la portion du lot désigné par le No 10 contigu au dit lot No 9 immédiatement dans le fond. Le tout d'après un devis nou signé annexé à un acte le 8 août 1876 dans les archives notariales de Jeff C. Wenck.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
28 jan—28 29—fév 4 11 18 25 mars 3

Succession de Henry et Johanna Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,526—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Zimmermann, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
1er fév—1 5 10

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances des Marchands,

No 62½ rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter— Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter— Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 63	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
		$61,846 50
Profit		$30 083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Tr st & Deposit Bank - 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1[2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécai es de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00
Primes non acquises de 189	52,232 00
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50
Dividendes non réclamés	942 00
Dividende de décembre 1897	8,000 00
Surplus	21,132 42
	$291 920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
(signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire
16jan—1m

ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55 419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix-huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année; le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. Lavillebeuvre, avocat pour le plaignant.
29 janv — 29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cottage double.

Kocke & Hernandez vs Mme W. D. Moller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
26jan—26 29—fév 3 7

Trente-unième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,031 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70 392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0[0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6 629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payees	20,181 40
Dividende, 4 0[0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB BASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
(SCEAU) GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897:

Primes reçues:		
sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 05	
		520,079 00
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter: Profits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 06
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installation, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER, GEO H. DUNBAR, F. BARKER, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m